RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

NOS ACTIONS

FAVORISER

- L'accès à l'hébergement-logement de familles, personnes isolées, migrants
- L'accès à l'emploi d'allocataires du Rsa

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

SOUTENIR

des personnes en situation de vulnérabilité tout en reconnaissant leur capacité à agir

NOS ACTIONS

ACCOMPAGNER

- L'enfance les jeunes et la famille soutien éducatif, à la parentalité
- Les personnes fragiles ayant des conduites addictives

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

20 millions d'euros par an consacrés aux diverses actions

290 professionnels du social pour plus de 32 métiers

20 services de Grasse à Menton dont 13 sur Nice

+ de 590 personnes hébergées et accompagnées à Nice et dans les vallées du département des Alpes-Maritimes

206 appartements sur Nice et **50** dans les vallées du département des Alpes-Maritimes

+ de 6700 familles, jeunes, personnes isolées accueillis, mis à l'abri, accompagnés chaque année

EN PARTENARIAT ACTIF...

...pour la mise en œuvre des politiques publiques

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES — L'Europe s'engage en PACA — UNION EUROPÉENNE — Région Provence Alpes Côte d'Azur — MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR — VILLE DE NICE

Glossaire

Aava	Atelier d'adaptation à la vie active
Aci	Ateliers et chantiers d'insertion
Act	Appartements de coordination thérapeutique
Ada	Allocation pour demandeur d'asile
Adap	Agenda d'accessibilité programmé
Aed	Action éducative à domicile
Afnor	Association française de normalisation
Aie	Appui intensif emploi
Anact	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
Anah	Agence nationale de l'habitat
Apef	Association pour les économies de fonctionnement
Ars	Agence régionale de santé
Ase	Aide sociale à l'enfance
Asll	Accompagnement social lié au logement
At-Sa	Accueil temporaire – Service de l'asile
Avdl	Accompagnement vers et dans le logement
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues
Cada	Centre d'accueil des demandeurs d'asile
Caf	Caisse d'allocations familiales
Cddi	Contrat à durée déterminée d'insertion
Cdi	Contrat à durée indéterminée
Cdiae	Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique
Ce	Comité d'entreprise
Cfa	Centre de formation d'apprentis
Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Chsct	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
Cnda	Cour nationale du droit d'asile
Codho	Comité des observations des droits de l'Homme
Cpo	Centre de pré-orientation
Cpom	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Cui	Contrat unique d'insertion
Ddcs	Direction départementale de la cohésion sociale
Dsn	Déclaration sociale nominative
Eadp	Entretien annuel de développement professionnel
Emr	Entretien de mise en relation
Fle	Français langue étrangère
Fnars	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
Fse	Fonds social européen
Gpec	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Hu	Hébergement d'urgence
Huda	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile
Iod	Intervention sur l'offre et la demande
Mecs	Maison d'enfants à caractère social
Met	Maison de l'enfance de La Trinité
Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Msd	Maison des solidarités départementale
Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
Pad	Placement à domicile
Pdi	Programme départemental de l'insertion
Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
Pmr	Personnes à mobilité réduite
Ppi	Plan pluriannuel d'investissement
Ppf	Plan pluriannuel de financement
Qvt-Ep	Qualité de vie au travail - Égalité professionnelle
Reprises	Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires
Rsa	Revenu de solidarité active
Sap	Service d'accompagnement à la parentalité
Uriopss	Union interrégionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Vih	Virus de l'immunodéficience humaine

« SOYONS OPTIMISTES
ET REGARDONS L'AVENIR
AVEC LA CERTITUDE QUE CHACUN,
À NOTRE PLACE
NOUS POUVONS AGIR,
AU SEIN DE NOTRE FONDATION,
POUR REMPLIR NOTRE MISSION.

CHACUN, À NOTRE PLACE,
NOUS SOMMES RESPONSABLES
DE L'AVENIR
DE NOTRE SOCIÉTÉ.

Marie-Dominique Saillet
Présidente de la Fondation de Nice
Patronage Saint-Pierre Actes
depuis avril 2017

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Par arrêté ministériel du 4 mars 2016 nos nouveaux statuts sont officialisés et nous portons le nouveau nom de **Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes**.

FONDATION – En reconnaissance de notre action depuis cinquante ans dans de nombreux domaines de l'action sociale.

DE NICE – Préfecture des Alpes-Maritimes. En réalité nos actions s'adressent à toutes les communes du département.

PATRONAGE SAINT-PIERRE – Pour nous rappeler que notre histoire a commencé à Turin pendant la crise industrielle du XIXe siècle ; grâce à Don Bosco qui, par la suite a fondé à Nice un patronage au service des jeunes, devenu la Fondation Don Bosco, une des plus réputée et importante école professionnelle de Nice.

ACTES – Action éducative et sociale – Nouvelle dénomination de nos actions, après la séparation amicale en 1966 entre l'école professionnelle Don Bosco et l'ensemble des activités au service des plus démunis.

AUJOURD'HUI – Après cinquante années de création et de développement nous affirmons d'une part notre volonté de renforcer toutes nos actions accomplies avec la participation de l'État et des différentes collectivités locales et d'autre part notre Fondation veut, avec enthousiasme, élargir son objet social.
Elle estime le tissu associatif dans les Alpes-Maritimes extrêmement actif, animé par de nombreux bénévoles, mais rencontrant de grandes difficultés dans sa gestion et son financement.

Notre conseil d'administration a donc décidé **d'aider et de soutenir ces associations** pour qu'elles puissent, comme nous, sur le terrain, aider les plus démunis.

Nous avons besoin de votre reconnaissance, de votre soutien et d'une forte solidarité entre tous les habitants et acteurs des Alpes-Maritimes.

Louis-Xavier Michel
Vice-président de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes

Vous souhaitez nous aider à renforcer et multiplier nos actions ?

Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes
COMMISSION D'APPUI ET DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
60, rue Gioffredo – 06000 Nice – Tél. 04 93 92 96 00
casa@fondationdenice.org
www.psp-actes.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

À la suite de la démission du **président Louis-Xavier Michel**, le conseil d'administration m'a fait l'honneur de m'élire à cette fonction en avril 2017.

Notre Fondation agit depuis plus de cinquante ans avec un objet social simple, celui d'**accompagner les plus démunis, les plus fragiles**. Si facile à énoncer et si compliqué à mettre en œuvre.

Cette continuité dans l'action est incarnée par son président, **Louis-Xavier Michel** qui sans relâche, avec exigence et optimisme dirige depuis cinq décennies la Fondation de Nice, accompagné de vieux complices, tel **Bruno Dubouloz**. Nous sommes fiers et admiratifs de tout ce qui a été accompli et conscients des défis pour les prochaines années.

Les valeurs humanistes qui fondent notre action doivent être régulièrement posées : **le respect de la personne accompagnée, de sa dignité humaine, la reconnaissance de ses capacités à agir, de son droit de choisir, sans jamais la juger.**

En ces temps où nous sommes interrogés en tant que citoyens sur la société que nous voulons, rappelons-nous des valeurs que nous affichons : une société où chacun peut trouver sa place, qui ne stigmatise pas ceux vivant à la marge ; acceptation de la différence et refus du repli sur soi.

SOYONS CRÉATIFS ET PERTINENTS pour continuer à développer des projets et rester une force de proposition envers nos financeurs, **et ainsi être des partenaires et non des sous-traitants.**

SOYONS INVENTIFS pour relever le défi de nous adapter aux besoins de nos publics qui évoluent sans cesse.

Au moment où sont élus les décideurs politiques qui définiront les politiques publiques finançant nos actions, gardons à l'esprit nos valeurs fondatrices et préservons une société qui s'apprécie à ses hommes, sa culture, sa capacité à aider ceux qui sont en difficulté.
Pris dans un environnement en mouvement constant, l'engagement de tous est nécessaire.

SOYONS OPTIMISTES et regardons l'avenir avec la certitude que chacun, à notre place, nous pouvons agir, au sein de notre Fondation, pour remplir notre mission.

Chacun, à notre place, nous sommes responsables de l'avenir de notre société.

Marie-Dominique Saillet
Présidente de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes

ÉDITORIAL

En 2016, la Fondation du Patronage Saint-Pierre Actes devient la **Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes**, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.
Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, les trois secteurs d'activité de la Fondation continuent d'évoluer et sont soutenus par un siège social dont les fonctions supports se sont étoffées et sont de véritables expertises au service des directions (direction administrative et financière, direction des ressources humaines, direction technique et direction du patrimoine, quatorze salariés, un million d'euros de budget) :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** rassemble désormais outre les trois établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) pour personnes isolées et familles, Actes jeunes, la halte de nuit. Un nouveau service « migrants » est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays.
  Ce secteur compte une centaine de salariés, dispose d'un budget de huit millions d'euros.
- **Création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe un atelier d'adaptation à la vie active (Aava) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode Iod, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le Rsa et Appui intensif emploi ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale...
  Ce secteur compte environ soixante-dix salariés, dispose d'un budget de cinq millions d'euros.
- **Le secteur enfance-familles** qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, accueil éducatif à domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu-ressource pour enfants déscolarisés –, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille.
  Ce secteur compte une centaine de salariés, dispose d'un budget de six millions d'euros.

Présentation de la Fondation de Nice – 2 décembre 2016, Palais sarde*

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité "recherche et développement" de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain multisport pour le secteur enfance-familles, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la ressourcerie...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- **Développer l'accès au numérique** aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- **Accroître le développement du pouvoir d'agir** pour faire de l'usager un acteur de son rétablissement
- **Accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale** afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

Caroline Poggi-Maudet

Directrice générale de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes

* En présence de (*de gauche à droite*) :

Joëlle Martinaux, adjointe au maire, déléguée à la solidarité, aux affaires sociales et aux handicaps
Dominique Estrosi-Sassone, sénatrice des Alpes-Maritimes
Franck Vinesse, sous-préfet des Alpes-Maritimes
Père Jean-Louis Gazzaniga, vicaire général

SOMMAIRE

7 – D'HIER À AUJOURD'HUI

8 – LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ QUANTITATIFS ET QUALITATIFS
- Secteur accompagnement social et médico-social – Secteur 1
- Secteur accès à l'emploi - Secteur 2
- Secteur enfance-familles – Secteur 3
- Les dix types de prise en charge
- Typologie des publics accueillis

14 – ORGANIGRAMME

16 – LES FAITS MARQUANTS 2016
- Renforcement de la cohésion
- Création de nouveaux services et extension géographique des interventions de la Fondation à tout le département
- Relance des recrutements et diversification des compétences
- Des crises qui font évoluer nos modèles
- La poursuite des chantiers de modernisation de l'information, de mise en conformité et de développement immobilier
- L'égalité femme-homme et la laïcité en débat
- Une cellule projets qui confirme l'intérêt d'engager une démarche recherche et développement

30 – TROIS TÉMOIGNAGES DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES
- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Jeunes de la Maison de l'enfance de La Trinité, de la Villa Marie-Ange et de La Guitare
- Bénéficiaire Flash emploi Nice

34 – BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS 2016

40 – ANNEXES – CONTACTS

44 – REMERCIEMENTS AUX SALARIÉS DE LA FONDATION DE NICE

46 – REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

D'HIER À AUJOURD'HUI

NOTRE PROJET FONDATEUR

Lutter contre la pauvreté, la précarité, l'isolement
Apporter un soutien et une écoute, protéger, favoriser l'autonomie

NOS VALEURS

Reconnaissance de la dignité incontestable de tout être humain
Respect des droits de la personne
Favoriser l'expression de la solidarité

NOTRE MISSION

Écoute attentive, convivialité et bienveillance,
accompagnement individualisé, évolutif et sur mesure
Lutte contre les discriminations
Mettre la personne en situation de choix, d'acteur
Reconnaître les capacités de la personne exclue

NOS MÉTIERS

Accueil individuel ponctuel ou collectif
Diagnostic avant orientation ou accompagnement social global
Mise à l'abri, hébergement
Représentation en justice de mineurs victimes
Accompagnement à la recherche d'emploi
Apprentissage de la conduite

NOTRE VISION

Contribuer à bâtir des solutions d'avenir
responsables et innovantes

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL – SECTEUR 1
Les établissements et services – Les publics – L'activité

SECTEUR ACCÈS À L'EMPLOI – SECTEUR 2
Les établissements et services – Les publics – L'activité

SECTEUR ENFANCE-FAMILLES – SECTEUR 3
Les établissements et services – Les publics – L'activité

LES DIX TYPES DE PRISE EN CHARGE
Diversité et pluridisciplinarité des formes d'intervention

TYPOLOGIE DES PUBLICS ACCUEILLIS

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Le nombre de personnes (familles, enfants, personnes isolées) accompagné par les services de la Fondation est en augmentation en 2016 : 6 746 par rapport à 5 400 en 2015.

Les moyens attribués ont été également en hausse et nous ont engagés, pour plus de lisibilité, à revoir l'organisation des secteurs en créant un **domaine accès à l'emploi**.

Dans le **secteur accompagnement social et médico-social** et **le secteur accès à l'emploi**, de nouveaux services ont été créés : le **service migrants**, **Flash emploi** et **Appui intensif emploi**.

Grâce à l'engagement de nos personnels désormais plus nombreux, l'appui de nos partenaires financiers et de terrain, sans oublier les bénévoles et services civiques qui sur certaines actions nous permettent de compléter utilement les interventions (coiffeuse bénévole et vétérinaire à la Halte de nuit, bénéficiaire consom'acteur à l'épicerie solidaire, professeure donnant des cours de français à des demandeurs d'asile, administrateur ad hoc à Pélican...), nous avons continué à concentrer nos efforts pour apporter un accompagnement adapté à toutes les situations des personnes accompagnées.

SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL – SECTEUR 1

Le secteur Accompagnement social et médico-social s'adresse aux personnes en situation matérielle et sociale difficile ayant parfois des fragilités particulières dues à l'absence de logement, une demande d'asile, à des maladies invalidantes et/ou des conduites addictives.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogue (Caarud)
- Centre de soins, accompagnement, prévention addictologie (Csapa)
- Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)
- Appartements de coordination thérapeutique (Act) : hébergement individuel assurant une prise en charge à travers une coordination médicale, psychologique...
- Accompagnement social lié au logement (Asll)
- Service migrants :
  – Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Huda)
  – Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)
  – Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada)
  – Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- La Halte de nuit : dispositif saisonnier de mise à l'abri ouvert d'octobre à mai
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs), stabilisation, insertion
- Hébergement d'urgence (Hu)
- Actes-Jeunes / Accompagnement de jeunes vers et dans le logement (Avdl)

LES PUBLICS

- Couples avec ou sans enfants, adultes et jeunes isolés, familles monoparentales cumulant d'importantes difficultés sociales
- Personnes en situation de handicap
- Personnes sans domicile stable (mise à l'abri hivernale avec possibilité d'accueil des animaux de compagnie)
- Personnes atteintes du Vih, maladies invalidantes...
- Usagers de drogues et toutes formes d'addiction
- Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans logement stable
- Demandeurs d'asile
- Détenus à la maison d'arrêt de Nice

L'ACTIVITÉ

- 3 163 personnes accompagnées, prises en charge, hébergées
- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 8 chefs de service
- 103 salariés

SECTEUR ACCÈS À L'EMPLOI SECTEUR 2

Le secteur Accès à l'emploi a pour mission de mener des actions en faveur de l'accès à l'emploi de personnes en difficulté, allocataires du Rsa, jeunes sans qualification, détenus en maison d'arrêt depuis leur mobilisation, au parcours d'activité professionnelle adaptée jusqu'au placement en emploi durable, en passant par la construction de projet.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Atelier d'adaptation à la vie active (Aava) et boutique chantier d'insertion
  Mise en situation professionnelle à travers une activité de rénovation, fabrication, transformation et vente Actes ressources (ressourcerie)
- Cap Entreprise : placement en emploi d'allocataires du Rsa à partir d'une méthode de médiation active Iod (intervention sur l'offre et la demande) créée par l'association Transfer (Bordeaux)
- Flash emploi
- Appui intensif emploi (Aie)
- Référent du plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du pays de Lérins : accompagnement de demandeurs d'emploi longue durée sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Auto-école sociale
- Bilans de compétences en maison d'arrêt
- Centre de pré-orientation pour personnes handicapées : accompagnement dans le choix d'un projet professionnel adapté

LES PUBLICS

- Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans emploi
- Jeunes majeurs
- Personnes en situation de handicap
- Détenus à la maison d'arrêt de Nice
- Publics accompagnés au Chrs

L'ACTIVITÉ

- 2589 personnes accompagnées, placées en emploi
- 1 directeur
- 5 chefs de service
- 2 coordinatrices pédagogiques
- 63 salariés

SECTEUR ENFANCE-FAMILLES SECTEUR 3

Ce secteur a pour mission :

- D'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre et ainsi de pourvoir à l'ensemble de leurs besoins, veiller à leur éducation, leur sécurité, leur santé et leur moralité en collaboration avec les familles ou les représentants légaux
- De recréer, en partenariat avec le service de la protection de l'enfance du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux par une action de soutien à la parentalité
- D'accompagner, aider, soutenir les adolescent(e)s dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Action éducative à domicile (Aed) : mesure éducative qui intervient auprès de l'enfant et de la famille afin de rétablir les liens familiaux et de redéfinir les rôles parentaux
- Actes-Pélican : administrateurs ad hoc représentant les intérêts de mineur(e)s victimes
- Service d'accompagnement à la parentalité (Sap) : maintien du lien enfants-parents détenus, soutien à la parentalité
- La Maison de l'enfance – maison d'enfants à caractère social (Mecs) de La Trinité :
  – Internat mixte
  – Placement à domicile (Pad)
  – Lieu-ressource
- Foyers adolescent(e)s et appartements jeunes majeur(e)s La Guitare et la Villa Marie-Ange

LES PUBLICS

- Mineurs victimes représentés en Justice
- Mineurs et jeunes majeurs placés au titre de la protection de l'enfance
- Familles
- Parents incarcérés

L'ACTIVITÉ

- 994 mineur(e)s, majeur(e)s et familles accompagnés, pris en charge, hébergés
- 1 directrice
- 1 directeur pédagogique adjoint
- 4 chefs/cheffes de service
- 2 coordinatrices pédagogiques
- 93 salariés

LES DIX TYPES DE PRISE EN CHARGE TYPOLOGIE DES PUBLICS ACCUEILLIS

LES DIX TYPES DE PRISE EN CHARGE

Les dix types de prise en charge dans la Fondation témoignent de la diversité et de la pluridisciplinarité des formes d'intervention : accueil individuel ponctuel ou collectif, diagnostic avant orientation ou accompagnement social global, mise à l'abri saisonnière, hébergement, représentation en justice, diagnostic énergétique de son logement, cours de code, de conduite, accompagnement à la recherche d'emploi...

- Accompagnement social sans hébergement visant à favoriser l'autonomie de la personne en terme d'accès au logement, aux soins, aux droits
- Représentation en justice et accompagnement des victimes (administrateurs ad hoc)
- Aide éducative à domicile et accompagnement (Aed) Service d'accompagnement à la parentalité (Sap)
- Orientation et insertion professionnelles : Aava, Cap Entreprise, bilan en maison d'arrêt, centre de préorientation, Plie, auto-école sociale
- Lutte contre la précarité énergétique, diagnostic à domicile et information sur les éco-gestes
- Accompagnement médico-social de publics spécifiques par une équipe pluridisciplinaire : Caarud, Csapa, Act
- Hébergement et accompagnement éducatif global de mineurs et jeunes majeurs
- Hébergement et accompagnement social global de majeurs : Chrs, Actes Jeunes, migrants
- Mise à l'abri, hébergement temporaire / La Halte de nuit
- Accueil, accompagnement et hébergement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure (Huda, Cada, At-Sa...)

TYPOLOGIE DES PUBLICS ACCUEILLIS

Les publics accompagnés sont aussi divers que les formes de prises en charge même s'ils ont en commun le fait d'être marginalisés, exclus, en difficulté d'insertion, affaiblis, appauvris.

- Allocataires du Rsa, demandeurs d'emploi et autres minima sociaux
- Détenus
- Personnes sans domicile fixe, sans domicile stable
- Demandeurs d'asile
- Mineurs et jeunes majeurs placés au titre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) ou représentés en justice
- Familles, familles mono-parentales, personnes isolées sans hébergement
- Usagers de drogues, personnes sous addictions
- Personnes en situation de handicap
- Jeunes majeurs

– ÉDITION DU 29/05/2017 –

ORGANIGRAMME

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est organisée en trois secteurs.

SECTEUR 1
Accompagnement social et médico-social
en direction des personnes fragiles ou démunies

SECTEUR 2
Accès à l'emploi
en direction des personnes éloignées du marché de l'emploi

SECTEUR 3
Enfance-familles
au bénéfice des mineurs, jeunes majeurs et familles en situation de vulnérabilité

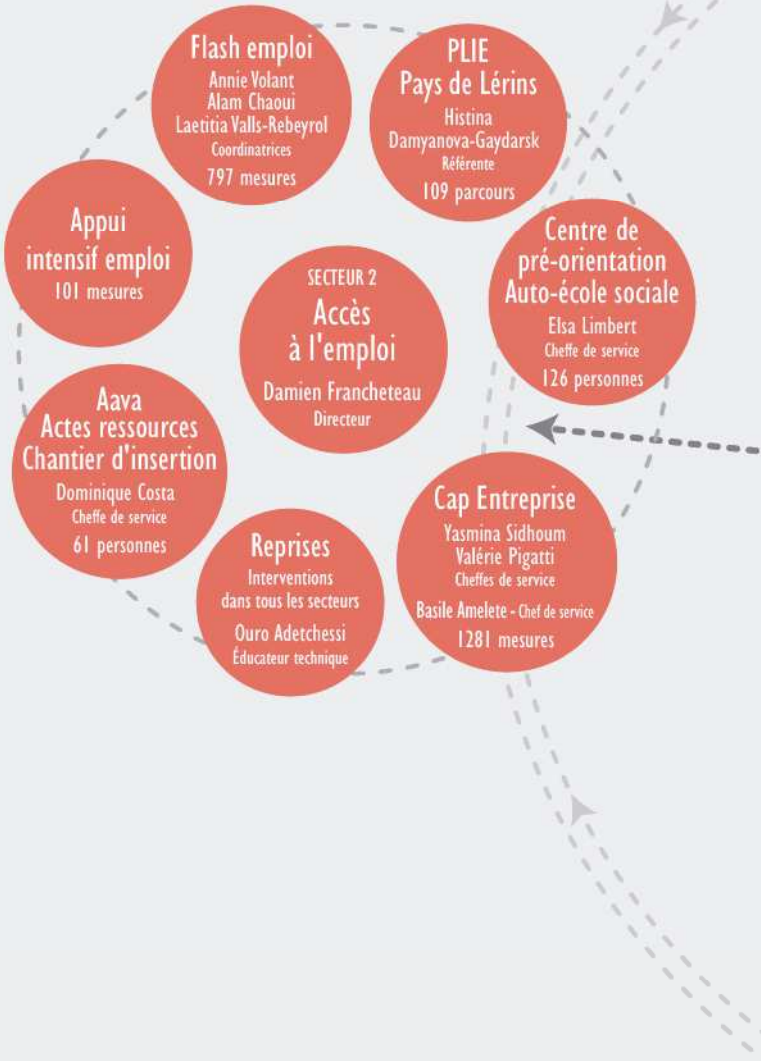

Aava	Atelier d'adaptation à la vie active
Act	Appartements de coordination thérapeutique
Asll	Accompagnement social lié au logement
At-Sa	Accueil temporaire – Service de l'asile
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues
Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
Hu	Hébergement d'urgence
Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
Pélican	Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc
Reprises	Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires
Rsa	Revenu de solidarité active

Conseil d'administration
Marie-Dominique Saillet / Présidente
Commission d'appui et de soutien aux associations
Direction des ressources humaines
Stéphanie Tavernier
Directrice
Direction du patrimoine
Corine Bagi
Directrice
Direction générale
Siège social
Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale
Direction technique
Serge Masotti
Directeur
Cellule projets
Direction administrative et financière
Jean-Luc Doglio
Directeur
Cellule diversité
ACT + ASLL
Bernard Rastoll
Chef de service
62 places
Service migrants
Zeina Zarif-Braye
Cheffe de service
450 places
Halte de nuit
Abdelkader Titouhi
Chef de service
53 personnes/nuit
CAARUD
Muriel Château
Cheffe de service
Accueil en continu
SECTEUR 1
Accompagnement social et médico-social
Michel Caratti - Directeur
Max Daniel
Directeur adjoint
Actes Jeunes Chrs Jeunes
Muriel Masseglia
Cheffe de service
86 places
CSAPA
Patrick Favot
Chef de service
Accueil en continu
CHRS – HU SDF-RSA
Pierre Cathagne
Chef de service
Marie-France Papadato
Cheffe de service
379 places
Internat enfance mixte
Gilles Trapani
Chef de service
17 enfants
Adolescents Jeunes majeurs
Guillaume Castejon
Chef de service
18 places
Placement à domicile
Annick Vial
Cheffe de service
17 enfants
SECTEUR 3
Enfance-familles
Pierrette Cazalère-Jouan
Directrice
Khalid Fetnan
Directeur pédagogique adjoint
Adolescentes Jeunes majeures
Brigitte Bianco
Cheffe de service
17 places
Lieu ressources
22 places
Action éducative à domicile
Annick Vial
Cheffe de service
127 mesures
Pélican
Nadine Cormorant
Coordinatrice
420 missions
Accompagnement parentalité
Isabelle Malquarti
Coordinatrice pédagogique
87 situations

LES FAITS MARQUANTS

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION

entre les cadres de la Fondation et le conseil d'administration
pour mieux partager le projet associatif et les évolutions à venir

CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES ET EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS DE LA FONDATION À TOUT LE DÉPARTEMENT

2016 fut une année d'ouverture de nouveaux services
aussi bien en zone rurale pour les demandeurs d'asile
que dans les grands centres urbains pour les allocataires du Rsa grâce au soutien
de l'État, du département des Alpes-Maritimes et du Fonds social européen

RELANCE DES RECRUTEMENTS ET DIVERSIFICATION DES COMPÉTENCES

Recruter de nouveaux talents enrichit notre expertise

DES "CRISES" QUI FONT ÉVOLUER NOS MODÈLES

Réfléchir sur notre mode de management pour nous interroger sur l'évolution
de notre modèle d'organisation

LA POURSUITE DES CHANTIERS DE MODERNISATION DE L'INFORMATION, DE MISE EN CONFORMITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

Faire des contraintes de règlementation des opportunités de développement :
démocratisation du numérique, rénovation et accroissement de notre parc immobilier

L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME ET LA LAÏCITÉ EN DÉBAT

Lutter contre les stéréotypes et clarifier la gestion du fait religieux
aussi bien dans les relations professionnelles
qu'en termes d'accompagnement des publics

UNE CELLULE PROJETS QUI CONFIRME L'INTÉRÊT D'ENGAGER UNE DÉMARCHE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

270 000 euros collectés en trois ans au service des projets

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION

Le samedi 18 juin 2016, les membres du conseil d'administration, les directeurs/directrices et les chefs/cheffes de service de la Fondation se sont réunis afin de poursuivre la dynamique engagée le 6 juin 2015 dans le but de :

- **Renforcer la cohésion** entre les cadres de la Fondation et le conseil d'administration
- **Mieux partager le projet associatif** et les évolutions à venir à partir des thématiques travaillées en 2015 et des apports

Ce temps de travail et de réflexion s'est articulé autour de trois ateliers :

- **Enrichissement et adaptation du projet associatif : stratégie et enjeux 2016-2019**
- **Le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées**
- **Manager dans la Fondation**

LES CONSTATS

Les engagements du séminaire de 2015 ont été en partie tenus :

- **La Fondation de Nice est née**
- **La communication s'est étoffée** (actualités du site Internet mises à jour, création de mails nominatifs pour tous...) même si elle doit encore être améliorée
- **La dynamique de projets est forte** grâce aux initiatives des salariés, aux actions de la cellule projets et doit être poursuivie

LES ACTIONS ENGAGÉES EN 2016

- **Finaliser la création d'une charte du management** pour continuer à faire vivre les valeurs de la Fondation en y associant davantage les salariés
- **Organiser une plus grande participation des usagers** à partir des approches de l'*empowerment* et du *"rétablissement"*
- **Concrétiser le développement du numérique** comme enjeu de lutte contre les inégalités
- **Préciser la place des bénévoles** sur des actions concrètes en complément des salariés
- **Agir en faveur du développement durable** à partir des interventions de la ressourcerie pour sensibiliser salariés comme personnes accompagnées aux éco-gestes

Perspectives

En 2018, la Fondation souhaiterait organiser un séminaire réunissant tous les salariés.

LES FAITS MARQUANTS – RENFORCEMENT DE LA COHÉSION

Les directeurs de la Fondation de Nice à la villa Sainte-Camille en novembre 2016

En novembre 2016 c'est à la Villa Sainte-Camille à Théoule-sur-Mer que les directeurs se sont retrouvés pour améliorer le fonctionnement entre les trois secteurs et le siège social en termes d'échanges et de partage d'informations mais aussi pour mieux se connaître et se découvrir autour de jeux de rôles animés par un professeur de théâtre.
Bonne humeur et travaux sérieux ont rythmé ces deux journées.

Et depuis maintenant plus d'un an nous organisons également des demi-journées d'accueil des nouveaux salariés au siège social de la Fondation.
Le président, la vice-présidente et la directrice générale reçoivent les nouveaux collaborateurs de tous les services pour leur présenter l'histoire de la Fondation, l'organisation actuelle et les orientations stratégiques.
C'est l'occasion de découvrir les services et le rôle de chacun, d'échanger les contacts pour engager des collaborations avant de rencontrer en fin d'après-midi la directrice des ressources humaines qui remet le livret d'accueil du salarié et présente ses droits et devoirs.
Grâce à la reprise des recrutements (près de vingt Cdi en 2016), ces réunions trimestrielles qui rassemblent une dizaine de salariés sont désormais régulières.

Accueil des nouveaux salariés au siège social de la Fondation

CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES ET EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS DE LA FONDATION À TOUT LE DÉPARTEMENT

2016 fut une année d'ouverture de nouveaux services aux personnes accompagnées en situation de vulnérabilité : demandeurs d'asile et allocataires du Rsa grâce au soutien de l'État, du Fonds social européen et du Département des Alpes-Maritimes.

CRÉATION DU SERVICE MIGRANTS

Les cents places d'accueil temporaire pour les demandeurs d'asile (At-Sa) ont été complétées en 2016 par cent cinquante places avec l'obtention d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Dans les vallées nous avons étoffé l'hébergement d'urgence (Huda) jusqu'aux prises en charge plus pérennes (At-Sa et Cada) et en cas de reconnaissance du statut de réfugié, un accompagnement vers l'insertion (Chrs).

En 2016, nous avons accompagné 433 personnes, réparties comme suit :

- Huda : 175 personnes soit 89 familles
- At-Sa : 100 personnes soit 24 familles
- Cada : 150 personnes soit 43 familles
- Chrs : 8 personnes soit 1 famille

originaires de plus de vingt pays différents : Albanie, Russie, Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan, Géorgie, Lybie, République du Congo, Gambie, Burkina Faso, Algérie, Égypte, Syrie, Afghanistan, Mongolie, Bangladesh...

L'orientation amorcée en 2015 pour capter des logements dans le moyen et haut pays du département et désengorger les centres urbains et mieux répartir la prise en charge des demandeurs d'asile au-delà du littoral s'est confirmée en 2016.

Ce sont aujourd'hui près de cinquante appartements qui sont loués par la Fondation et qui sont occupés pendant le temps d'instruction de la demande d'asile par des familles dans les communes de Lucéram, l'Escarène, Touët-de-l'Escarène, Peymeinade, Tende, Breil-sur-Roya, Grasse, Carros...

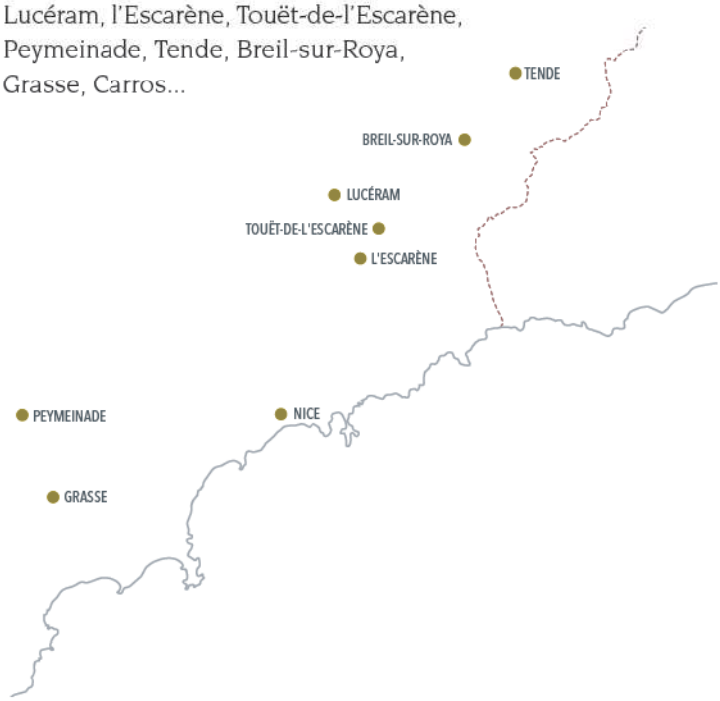

LES FAITS MARQUANTS
CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES ET EXTENSION GÉOGRAPHIQUE

Zeina Zarif-Braye, cheffe de service – Service migrants

Au départ dubitatif sur les conséquences de cet éloignement géographique, l'expérience menée au bout d'un an démontre une forme de participation à la revitalisation des villages avec la scolarisation des enfants, une implication des services municipaux et des associations locales de bénévoles dans l'accueil de ces familles de migrants qui ne peuvent pas travailler pendant la durée d'instruction de leur demande. Les familles sont également très impliquées dans la vie des communes : participation aux chorales et fêtes de village, bénévolat auprès de la mairie et/ou des associations locales... Le bilan d'étape est donc globalement positif.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE : RÉFLEXIONS DE ZEINA ZARIF-BRAYE, CHEFFE DE SERVICE APRÈS SA PRISE DE FONCTION EN AVRIL 2016

« Nécessité de "faire avec", plutôt que de "faire à la place de" : la co-construction est un processus incontournable dans le travail avec les équipes et avec les demandeurs d'asile.

La désolation, face aux murs visibles et invisibles qui se dressent à tous les coins de la planète pour contraindre, endiguer, limiter un processus migratoire inéluctable. La fermeture des frontières affaiblit l'esprit du bien public qu'elle prétend défendre. Importance d'appréhender les questions migratoires avec une profondeur historique, pour prendre du recul, éviter les amalgames, combattre les idées reçues et repenser le vivre-ensemble. »

> "...appréhender les questions migratoires avec une profondeur historique, éviter les amalgames, combattre les idées reçues..."

Perspectives 2017

En 2017, la pression migratoire à la frontière nécessitera sans doute de réfléchir collectivement avec les autorités publiques sur l'accueil des mineurs isolés étrangers qui saturent les structures de l'aide sociale à l'enfance. Il s'agira également de développer des activités socioéducatives en faveur des demandeurs d'asile à travers le projet *Lou Pantaï* qui propose des actions d'apprentissage de la langue, des découvertes du patrimoine...

L'équipe Flash emploi de Nice

CRÉATION DES ACTIONS FLASH EMPLOI ET APPUI INTENSIF EMPLOI POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

Pour **Flash emploi,** il s'agit d'accompagner dès la demande ou à l'attribution du Rsa, 800 allocataires dans une dynamique de reprise d'activité ou de formation et ainsi éviter une inscription durable dans le Rsa ou *a contrario* pour **Appui intensif emploi** aider 120 allocataires du Rsa durablement exclus du marché du travail à retrouver un emploi.

Avec ces actions, la Fondation renforce sa position sur Cannes et sur Nice.

De nouveaux locaux, de nouvelles compétences et d'importants moyens logistiques (laboratoire informatique pour la recherche d'emploi, lieux accessibles...) ont été mis au service de ces actions :

- Un an plus tard ce sont près de 800 **personnes** qui ont été suivies sur Flash emploi dont plus de 350 **ont repris une activité** au cours de l'accompagnement
- Sur Appui intensif emploi une centaine de personnes a été accompagnée, 80 ont suivi l'action jusqu'à son terme, 32% d'entre elles en sont **sorties en activité**

FLASH EMPLOI – RETOUR SUR UN AN DE FONCTIONNEMENT PAR ANNIE VOLANT COORDINATRICE ET CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

« Nous recevons les personnes dans le cadre d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs. Les premiers entretiens permettent de mettre en place et/ou de valider les outils de la recherche d'emploi : il s'agit d'établir avec le bénéficiaire une stratégie de recherche d'emploi.

Dès le premier rendez-vous, des offres d'emplois sont proposées au bénéficiaire et les candidatures envoyées par la référente aux partenaires emploi tels que les entreprises de travail temporaire d'insertion (Etti), les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Plie), Cap Entreprise... Par la suite, chaque rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les démarches mises en œuvre durant la semaine écoulée : fait, pas fait, difficultés... et réussites.

Au regard de l'avancement du projet, des recherches et des difficultés rencontrées, des groupes de travail collectifs seront proposés sur diverses thématiques.

À chaque rencontre, le bénéficiaire est invité pour la semaine suivante à mener des actions de prospection d'emploi, répondre à des offres, envoyer des candidatures spontanées. D'autres démarches peuvent également permettre de concrétiser la recherche d'emploi : se rendre à des forums, effectuer des enquêtes métiers, définir et faire appel à son réseau.

> "Il s'agit d'établir avec le bénéficiaire une stratégie de recherche d'emploi."

Exemples d'accompagnements vers l'emploi réussis par les équipes de Flash emploi en 2016 :

– Une femme recherchant un emploi dans le milieu du Btp, secteur considéré comme masculin, a mené des actions (enquête métier, rencontre avec centre de formation) et a validé une entrée en formation dans ce secteur.

– Un homme recherchant un emploi dans la peinture, sans diplôme et sans véhicule a été mis en relation avec un partenaire de l'intérim. Ce dernier a négocié avec l'employeur en valorisant le savoir-être et le savoir-faire du bénéficiaire. Il a aussi trouvé une solution avec un covoiturage par ses collègues de chantier. »

797
allocataires du Rsa sur un objectif de 800 ont été accompagnés en 2016 par les équipes de **Flash emploi** de Nice et Cannes

120
allocataires du Rsa ont été accompagnés en 2016 par les équipes de **Appui intensif emploi** de Nice et Cannes

« Le Département s'était fixé un taux de retour à l'emploi de 50% dans les douze mois des nouveaux demandeurs. Cet objectif a été dépassé. Le taux de sortie à un an est de 56,5% »

Éric Ciotti
Député et président du Département des Alpes-Maritimes in nice-matin, 31 mars 2017 sur l'action Flash emploi

Perspectives 2017

Au vu du succès de l'action Flash emploi, la création **d'un troisième site sur Saint-Laurent-du-Var** est projetée afin d'achever la couverture de l'ensemble du département.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
l'Europe s'engage en PACA
UNION EUROPÉENNE

RELANCE DES RECRUTEMENTS ET DIVERSIFICATION DES COMPÉTENCES

RELANCE DES RECRUTEMENTS

Les créations de services ont engendré des recrutements de conseillers en insertion professionnelle, de travailleurs sociojuridiques, de chargés de mission hébergement, de chefs de service et cadres techniques, d'assistantes administratives. **Recruter de nouveaux talents ouvre ainsi la porte à de nouvelles idées et enrichit notre expertise.**

Les départs à la retraite liés au *baby-boom* ont entrainé également un renouvellement chez les cadres. Ce mouvement va se poursuivre sur les trois années à venir et engendrera 30 % de nouveaux cadres dans la Fondation.

C'est ainsi qu'au départ de Mireille Henry, directrice de secteur, le chef de projet Cap Entreprise a été promu directeur au secteur accès à l'emploi – **Damien Francheteau** et nous avons recruté un directeur adjoint, **Max Daniel** au secteur accompagnement social et médico-social.

Les effectifs de la Fondation s'élèvent désormais à 290 salariés soit environ 270 équivalents temps plein, soit 20 de plus qu'en 2015.

La pyramide des âges élevée de la Fondation s'en trouve rajeunie comme la diversité de nos ressources humaines qui s'enrichissent de nouvelles compétences et de nouveaux profils (pratique courante de langues étrangères, expérience en immobilier, formation en droits des étrangers et droit d'asile...)

DIVERSIFICATION DES COMPÉTENCES

En complément de la fonction de chef de service, la Fondation développe en 2016 **la fonction de cadre technique**, sans responsabilité hiérarchique, à la fois pour des raisons budgétaires contraintes mais aussi par choix, pour gagner en dynamique collective et en proximité.

En effet ce cadre technique peut être qualifié de **chef de projet** menant à la fois des actions de terrain et de coordination d'équipe (Flash emploi, Pélican, service d'accompagnement à la parentalité, service migrants). Ce cadre technique est situé sous la hiérarchie d'un chef de service ou d'un directeur.

Ces nouveaux recrutements dans les générations Y et Z nous obligent à nous interroger sur notre capacité d'adaptation et sur l'évolution inéluctable de notre organisation managériale si nous voulons fidéliser ces nouveaux profils aspirant à plus de sens et plus d'association à la prise des décisions.

Travailler la cohésion de nos équipes intégrant cette nouvelle génération sera une des missions de la direction des ressources humaines qui sera formée à ces sujets en 2017 afin de mieux connaître et valoriser ces jeunes professionnels.

290
salariés
soit 270 équivalents
temps plein
soit 20 salariés
de plus qu'en 2015

Perspectives 2017

La création de la fonction de cadre technique va nécessiter de s'interroger globalement dans la Fondation sur l'organisation managériale qui va en découler ; c'est l'objet d'un chantier de réflexion et d'expérimentation en 2017.

Nadine Cormorant, coordinatrice pédagogique

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE AU SEIN D'UN SERVICE D'ADMINISTRATEURS AD HOC ASSURANT LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DES MINEURS DEVANT LA JUSTICE

L'évolution actuelle du secteur du social et de la protection de l'enfance, liée aux contraintes budgétaires et aux nouvelles dispositions législatives conduisent à l'émergence de nouveaux métiers.
Le poste de coordination en est un exemple précis.

TÉMOIGNAGE DE NADINE CORMORANT, COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATEUR AD HOC DU SERVICE ACTES PÉLICAN DEPUIS AVRIL 2016

« Ce nouveau métier requiert des compétences pluridisciplinaires en tant que juriste, cadre technique "conseiller pédagogique", mais aussi en comptabilité et en gestion financière.
Cette prise de fonction ne s'est pas faite sans difficultés au sein de la Fondation de Nice, malgré une fiche de poste très précise.

"Ce métier novateur est donc complexe [...] mais les valeurs et l'éthique de la Fondation restent inchangées."

Bien que la convention collective de 1966 me range dans la catégorie de conseillère pédagogique, les contours de ce métier restent flous. Pour certains, je suis un cadre technique, pour d'autres un super administrateur ad hoc. La réalité est tout autre à l'externe.
Pour la plus grande majorité des partenaires, des avocats et des magistrats, je suis un manager de proximité. Dans le monde judiciaire, la fonction de coordination existe et de ce fait ne pose aucune difficulté.
Pour ma part, une coordinatrice doit être directive à certains moments, savoir prendre une décision, en particulier si des problèmes surviennent... mais elle n'a pas besoin de pouvoir hiérarchique pour le faire. Ce sont la qualité de ses compétences techniques, la confiance qui lui est accordée par les membres de son équipe et par sa hiérarchie qui légitimeront sa place.
Ce métier novateur est donc complexe et son identité professionnelle reste à construire avec les salariés et la hiérarchie, mais les valeurs et l'éthique de la Fondation restent inchangées.
Il s'inscrit désormais dans les nouveaux enjeux de notre Fondation de Nice. »

DES "CRISES" QUI FONT ÉVOLUER NOS MODÈLES

En 2016, plusieurs établissements ont rencontré des difficultés de fonctionnement :

- Le **Caarud** qui depuis 2012 avec la fermeture du local d'Entractes en centre-ville intervient en bus auprès des usagers de drogue dans l'espoir de retrouver un lieu fixe
- La **Halte de nuit** qui étend son offre de mise à l'abri en créant 12 places supplémentaires pour des femmes en plus des 35 existantes et qui s'engage dans la négociation d'un accord d'entreprise pour annualiser le temps de travail
- La **Maison de l'enfance** de La Trinité, soumise aux contraintes d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens à -10 % sur trois ans, qui réinterroge les pratiques professionnelles, fragilise les cadres intermédiaires

Pour faire face à ces crises légitimes qui s'accompagnent d'interrogations, d'inquiétudes du personnel liées au changement des pratiques, la direction a décidé d'aller à chaque fois à la rencontre des équipes en réalisant des enquêtes de fonctionnement.
Une trame de questionnaire a été établie, des entretiens individuels ont été organisés avec tous les salariés, suivis d'analyses, de restitutions collectives et de plans d'action basés sur les propositions recueillies.
C'est ainsi qu'il a été décidé de faire le deuil des fonctionnements passés, de refondre les projets pour relancer l'activité :

- Pour le **Caarud** construire un projet qui consiste à aller davantage vers l'usager là où il se trouve (maraudes dans les squats...) à partir d'un local fixe dont l'ouverture au public sera régulée
- Revoir à la **Halte de nuit** l'organisation du travail et les missions sur une période élargie d'ouverture avec un chef de service qui se consacre exclusivement à l'activité du service
- À la **Maison de l'enfance** créer une nouvelle identité d'internat en engageant des travaux dans le bâtiment supérieur de la Maison de l'enfance, distincte de la direction du secteur.

Perspectives 2017

Ces approches nous font réfléchir sur notre mode de management et nous interroge sur l'évolution de notre modèle d'organisation qui pourrait intégrer une forme d'évaluation à 360° : les usagers évaluent le service rendu par l'équipe, l'équipe évalue son manager...

LES FAITS MARQUANTS
DES "CRISES" QUI FONT ÉVOLUER NOS MODÈLES

Gilles Trapani, chef de service – Maison de l'enfance de La Trinité

GESTION DE LA "CRISE" : LE POINT DE VUE DE GILLE TRAPANI, NOUVEAU CHEF DE SERVICE À LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ DEPUIS OCTOBRE 2016

« Les salariés d'une entreprise quelle qu'elle soit, ont besoin qu'on leur accorde temps, écoute, considération, reconnaissance... et, mais surtout, prise en compte de ce qu'ils ont à dire, pas nécessairement en termes de revendication.

Les maisons d'enfants à caractère social ont cette particularité d'être des lieux de vie et d'accueil pour des enfants et adolescents en grande souffrance la plupart du temps.

On m'a proposé le poste de chef de service pour mettre en œuvre le projet issu de l'audit effectué à la Maison de l'enfance de La Trinité au cours de l'été 2016.

> " Recréer ensemble une nouvelle identité de l'internat dans lequel chacun a sa place..."

Tous les salariés ont été entendus.

Les propositions d'amélioration ont été mises en application et suivies dans le temps, de la directrice générale à la directrice de secteur au directeur pédagogique adjoint et au chef de service.

Le plan d'action avec une feuille de route claire m'a permis de prendre mes fonctions de chef de service de manière sereine, et également de recréer ensemble une nouvelle identité de l'internat dans lequel chacun a sa place pour définir un projet commun.

Décider des actions à mettre en œuvre et faire ce à quoi nous nous étions engagés a dissipé peu à peu la défiance ambiante pour laisser place à un autre regard. Ainsi nous avons fait ce que nous avons dit. En travaillant ensemble c'est possible. »

LA POURSUITE DES CHANTIERS DE MODERNISATION DE L'INFORMATION, DE MISE EN CONFORMITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

Depuis 2014, la Fondation a engagé un vaste chantier en vue de simplifier et de standardiser notre architecture réseau. Parallèlement le numérique a envahi notre quotidien et nécessite de nouvelles pratiques professionnelles pour permettre aux personnes accompagnées de rester "connectées" et favoriser leur autonomie, leur accès aux droits.

Enfin ces changements doivent permettre, tout en accompagnant les évolutions nécessaires, de fonctionner en sécurité et en légalité sur la protection de nos données.

La Fondation a donc défini ses priorités qui s'étalent sur plusieurs phases.

PHASE 1 – 2015-2016
INFORMATIQUE

- Remise à niveau de 60 % de notre parc informatique obsolète et des logiciels aux versions hétérogènes grâce à Microsoft Office 365

PHASE 2 – 2016-2017
RÉPONDRE AUX DEMANDES EN ÉVOLUTION DE NOTRE ACTIVITÉ

- Appropriation des outils Microsoft Office 365 par les salariés (calendriers, échange de fichiers, messagerie, intranet...)
- Formation des salariés par Emmaüs Connect pour mieux intégrer l'utilisation du numérique dans les pratiques professionnelles
- Consultation auprès d'organismes spécialisés en vue d'accompagner nos organisations vers une mise en conformité avec la réglementation en matière d'informatique et libertés.

DES COOPÉRATIONS À INVENTER

Le lancement conjoint d'une consultation avec l'**Adapei** pour résoudre de concert le sujet sensible de la protection des données personnelles et se faire accompagner dans la mise en conformité a permis de retenir **Ressourcial**, groupement social de moyens qui démarre sa mission d'assistance au premier trimestre 2017.

Perspectives 2017

En 2017 un diagnostic des besoins aussi bien en équipement des salariés que des usagers permettra de moderniser les outils supports et de réduire la fracture numérique (smartphones, wi-fi dans les appartements...)

LES FAITS MARQUANTS
LA POURSUITE DES CHANTIERS DE MODERNISATION

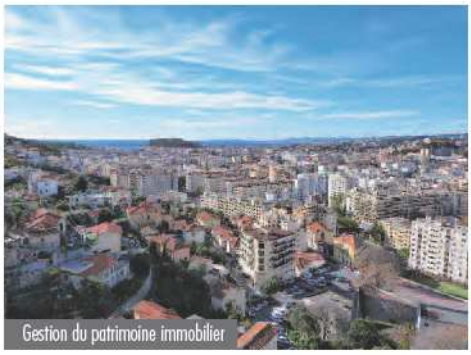
Gestion du patrimoine immobilier

DÉVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER

La gestion immobilière de plus de 250 appartements dont une cinquantaine est propriété de la Fondation de Nice, le renforcement des normes et obligations règlementaires ont impliqué la poursuite d'un vaste chantier de mise en conformité en ce qui concerne la mise en sécurité et accessibilité de nos établissements recevant du public :

- Travaux d'entretien et de rénovation
- Suivi de l'agenda programmé d'accessibilité
- Diagnostics
- Suivi des avis des commissions de sécurité et accessibilité...

La Fondation a également obtenu **l'agrément maîtrise d'ouvrage d'insertion** par arrêté du ministère du Logement et de l'Habitat durable en novembre 2016 qui permet l'acquisition et la réhabilitation de logements avec des aides publiques.

256
appartements
– location et propriété –
de Peymenade à Menton
et de Nice à Tende
pour 591
personnes hébergées
par la Fondation

+50
locations d'appartements
en 2016

Perspectives 2017

Au vu de ces développements, nous prévoyons de renforcer en 2017 la fonction gestion locative rattachée à la direction du patrimoine en créant des postes de chargés de mission hébergement pour capter et équiper des logements, réaliser des états des lieux... Cette spécialisation recentrerait le travailleur social sur son cœur de métier et permettrait de développer davantage les visites à domicile notamment.

L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME ET LA LAÏCITÉ EN DÉBAT

DES INITIATIVES ET DES DÉBATS

Des initiatives destinées à lutter contre les stéréotypes et favoriser le débat autour de la laïcité ont été organisées en 2016.
Le secteur social et médico-social est très féminisé. Les métiers du soin, de l'éducation spécialisée, du travail social attirent encore beaucoup de femmes ; elles représentent plus de 60 % des effectifs dans notre Fondation.

Comment attirer davantage de candidats masculins pour favoriser plus de mixité dans les équipes ?

La Fondation a participé au forum des métiers organisé par l'institut d'enseignement supérieur en travail social (Iests) de Nice pour aller à la rencontre des étudiants désireux de se lancer dans les métiers du social. Il s'agissait d'aborder les stéréotypes à partir de deux vignettes sollicitant leur avis « 63% *des salariés de la Fondation sont des femmes. Qu'en pensez-vous ?* » et « *D'après certaines études, la mixité au travail améliore l'efficience d'une équipe. À votre avis ?* ».
Une façon originale de susciter l'échange en combattant les préjugés entre ces futurs étudiants, nos deux éducateurs spécialisés **Claude Goiran** à La Guitare et **Guillaume Ozenda** du Csapa et **Lydia Buil**, chargée de mission à Cap Entreprise.

Perspectives 2017

En 2017, nous renouvelons l'initiative pour mettre le sujet de l'égalité femme-homme à l'honneur sur une journée en organisant un concours photo et des olympiades.

Journée égalité femmes-hommes

C'est ensuite auprès des salariés, le 29 juin 2016, que la Fondation a mis le sujet de l'égalité femme-homme en débat dans tous les services à la pause déjeuner. Autour d'une pizza, il s'agissait de créer du lien entre les salariés pour faire évoluer les idées reçues à partir de ce même questionnement sur le taux de féminisation des emplois et sur la mixité comme facteur d'amélioration de la performance.
La confrontation des idées, l'expression des différents avis ont permis à la fois de confirmer de nombreux stéréotypes mais aussi d'éveiller les consciences. Des petits clips vidéos ont été réalisés et le film est visible sur notre site Internet : www.psp-actes.org/p-label-diversite-166

Café-débat diversité

La cellule diversité de la Fondation veille au respect de nos engagements en matière de diversité aussi bien dans les procédures de recrutements qu'en matière d'égalité de traitement dans les prises en charges des personnes accompagnées. C'est ainsi qu'elle a invité les salariés en décembre 2016 au premier café-débat diversité, en vue de débattre des situations rencontrées dans l'exercice de leurs missions, du fait religieux en institution. Treize salariés ont pu partager leurs pratiques professionnelles et ces échanges collectifs ont permis de faire avancer le travail de la cellule diversité.

Perspectives 2017

Ce café-débat diversité, outil de communication au service de la diversité se tiendra désormais une fois par trimestre pour aborder collectivement les questions de laïcité et de neutralité tout en partageant un moment convivial.

UNE CELLULE PROJETS QUI CONFIRME L'INTÉRÊT D'ENGAGER UNE DÉMARCHE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LA CELLULE PROJETS

Commune aux trois secteurs, l'objet de la cellule projets depuis 2013 est de faire de la prospective et de la veille stratégique afin de susciter l'émergence de nouveaux projets dans la Fondation qui vont contribuer à lutter contre l'exclusion, la pauvreté des publics les plus démunis et améliorer leurs conditions de vie.

Les projets soutenus et financés

En trois ans, la Fondation aura réussi à collecter 270 000 euros pour servir des projets utiles au public accompagné :

– soutien de la **Fondation Stavros Niarchos** pour la ressourcerie

– aménagement du terrain multi-sport de la Maison de l'enfance de La Trinité par l'association **Children and Future**

Le terrain multisport de la Maison de l'enfance – La Trinité

– la **Fondation JM Bruneau** et la **Fnars** pour la cuisine pédagogique de l'épicerie solidaire Soli'Actes

– **Leroy Merlin** a fourni gracieusement 300 pots de peinture à Actes Ressources

– la **Fondation La Bonne Jeanne** pour le projet transversal entre Solid'Actes et le jardin pédagogique : prévention santé par l'éducation à l'alimentation et à la nature

– la **Fondation Lecordier** pour les travaux d'extension de la Halte de nuit afin d'accueillir plus de femmes sans domicile fixe

Le sport, vecteur de solidarité

En 2016, le sport a émergé comme vecteur de solidarité avec la participation en novembre de plus de soixante-quinze salariés, administrateurs et personnes accompagnées à la course **No finish line**, organisée par l'association Children and Future à Monaco, pour récolter des fonds en vue de soutenir des projets pour les enfants.

Salariés et bénévoles de la Fondation à la No finish line 2016

Perspectives 2017

L'activité sportive comme facteur de santé, d'inclusion sociale et d'amélioration de la qualité de vie au travail sera un des thèmes de développement d'actions à travers la cellule projets : création d'activités physiques adaptées avec un coach sportif pour nos personnes accompagnées, création d'une équipe de running, partenariat avec le musée du sport... Patrick Favot, chef du service du Csapa et par ailleurs grand sportif est le coach attitré de la Fondation et le pilote de ces initiatives.

Perspectives 2017

Afin d'assurer un développement et un suivi des initiatives de la cellule projets, un poste de coordonnateur-trice sera créé en 2017 à titre expérimental.

TÉMOIGNAGES DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE
Témoignage de Dominique, personne accompagnée au Csapa

CONSEIL DE VIE SOCIALE DES JEUNES DE LA VILLA MARIE-ANGE / LA GUITARE
Témoignage de Cindy, Emmanuel, Aurélie

FLASH EMPLOI
Témoignage de Nicolas, bénéficiaire d'un suivi à Flash emploi, Nice

TÉMOIGNAGE
– DOMINIQUE, PERSONNE ACCOMPAGNÉE AU CSAPA –

Dominique et Patrick Favot, chef de service au Csapa

CSAPA – CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Le Csapa est un établissement financé par l'Agence régionale de santé dont l'objet est d'assurer l'accueil, l'information, la prévention, l'évaluation et la prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes ayant des conduites addictives.
Il propose également un accès à l'hébergement pour les personnes qui entament une démarche de soins au sein du service.

INTERVIEW D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE AU CSAPA

Mon histoire

« J'ai connu Actes parce que j'étais alcoolique, je buvais beaucoup, j'étais dans une situation vraiment précaire, Cela fait longtemps que je suis au Csapa. J'ai deux éducateurs, Guillaume et Babette qui sont toujours là pour moi. J'ai arrêté la boisson ; cela fait huit mois maintenant. J'ai eu le déclic pour arrêter tout seul. Si je n'avais pas eu leur assistance peut-être que je n'aurais pas arrêté.
Ils ont été là même dans les moments les plus durs. J'ai eu une période où ça n'allait pas du tout parce que j'avais le moral "plus bas que terre" comme on dit, ils me l'ont remonté.

L'accompagnement au Csapa c'est quoi ?

Je buvais, ils m'ont orienté vers l'hôpital où j'ai fait quatre cures exactement. Il y a aussi les papiers, ils m'ont permis de ré-obtenir ma pension d'invalidité. Au niveau logement aussi, j'ai été bien aidé. J'ai été relogé plusieurs fois par le Csapa. Ce qu'il y a de bien c'est que je peux aller voir Guillaume et Babette n'importe quand, ils me reçoivent toujours, ils m'écoutent, ils ne m'ont fait aucun jugement. D'ailleurs maintenant je n'ai plus de problème, mais je continue à venir deux à trois fois par semaine. Je sais que j'ai besoin d'eux, psychologiquement, pour discuter.
En plus le problème c'est que je n'ai pas le droit de travailler. Alors je participe à un maximum d'activités (entretien du centre, sorties...). De temps à temps, pour leur rendre service, c'est comme un échange de service, je leur fais le balayage (entretien du centre), une fois par mois je me propose pour cela, par rapport à ce qu'ils font pour moi. Pour les remercier.

> " J'ai un soutien dans tout. Ce qu'il y a de bien c'est qu'ils sont drôlement à l'écoute."

Que manque-t-il dans cet accompagnement ? Que faudrait-il développer, changer ?

Rien ! J'espère qu'ils vont remettre une activité pâtisserie que j'aime bien parce qu'il y a un contact, on participe, on fait les gâteaux pour tout le monde, enfin ceux qui viennent, c'est convivial. Il y a aussi les sorties qu'ils organisent. Il y en a pas mal. Il y a du contact, cela me permet de voir des gens que je ne connais pas.
Je n'ai jamais été à la réunion des usagers du Csapa. J'ai participé à celles de l'hôpital mais pas ici. Cela pourrait être utile pour certaines personnes. Ça pourrait leur permettre de comprendre ce que c'est que cet organisme.

Pour conclure

Je n'ai jamais été déçu que ce soit au niveau logement, aide psychologique... J'ai un soutien dans tout. Ce qu'il y a de bien c'est qu'ils sont drôlement à l'écoute. Je pourrais ne plus venir car je suis autonome, j'ai des finances qui rentrent, je règle le loyer moi-même, mais il faut que j'aille les voir trois fois par semaine pour discuter avec le médecin, avec les éducateurs. C'est mon point d'attache. Je viens pour boire le café, leur dire bonjour, leur montrer que tout va bien, que j'ai le moral. Il y a le médecin qui me suit aussi, c'est un très bon médecin. D'ailleurs j'ai gardé ma boîte aux lettres ici, cela me donne une occasion supplémentaire de venir les voir. Il n'y a jamais un mot plus haut que l'autre, c'est une très bonne équipe. »

TÉMOIGNAGE
– CONSEIL DE VIE SOCIALE DES JEUNES DE LA VILLA MARIE-ANGE / LA GUITARE –

La Villa Marie-Ange

La Guitare

CONSEIL DE VIE SOCIALE DES JEUNES DE LA VILLA MARIE-ANGE (ADOLESCENTES) ET DE LA GUITARE (ADOLESCENTS)

Ces internats ont pour mission d'accueillir des jeunes entre 16 et 21 ans, placés au titre de la protection de l'enfance et qui vivent soit en collectif soit en appartement, de les accompagner vers une plus large autonomie : apprentissage des gestes de la vie quotidienne, accès aux droits, à la citoyenneté, insertion professionnelle (scolarité, apprentissage)...

Le conseil de vie sociale (Cvs) réunit les jeunes une fois par trimestre ; il est composé de deux représentants des jeunes, de cadres et d'éducateurs. C'est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions qui concernent le fonctionnement de l'établissement.

Brigitte Bianco, cheffe de service de la Villa Marie-Ange, internat pour adolescentes : « *Il y a une écoute active des jeunes en Cvs. Ils arrivent avec une liste de questions. Nous discutons autour de ce qui peut être fait ou pas. Les réponses sont données au Cvs suivant.* »

PROPOSITIONS EXPRIMÉES SUR LEUR CADRE DE VIE PAR CINDY, EMMANUEL ET AURÉLIE

Cindy, 16 ans

« *Quand j'étais dans des foyers à Quimper, on avait plusieurs éducateurs. Une éducatrice est passée coordinatrice. Elle se chargeait de prendre les appels, elle faisait le lien avec les partenaires, elle s'occupait de la paperasse. Les éducateurs étaient beaucoup plus disponibles pour nous parce qu'ils n'étaient plus obligés d'être au téléphone avec la famille, les partenaires, les lycées, le commissariat... Ils n'avaient plus tout ça à faire, ils étaient beaucoup plus présents pour nous. Je trouverais bien qu'il y ait ça ici.*

> "Il faudrait une coordinatrice [...] pour que les éducateurs soient plus disponibles pour nous."
>
> Cindy

Certains soirs, quand la journée s'est bien passée, que l'ambiance est détendue, on aimerait bien aller manger une glace ou boire un verre. Ça permet de se voir en dehors du foyer, parce que le foyer symbolise les raisons de notre placement. Des fois, rien que le fait d'être ici, cela crée des tensions. Quand on a un peu le blues, sortir ça permet de s'aérer. »

Emmanuel, 17 ans

« *Plus de moyens peut-être pour les sorties et pour l'accompagnement des jeunes en général. Cela pourrait financer des camps par exemple, de vrais camps de plus de trois jours.* »

Aurélie, 19 ans

Aurélie a signé un renouvellement d'accompagnement et protection juridique des majeurs (Apjm) et souhaiterait poursuivre cet Apjm en Île-de-France.

Elle voudrait se rapprocher de ses grands-parents maternels qui l'ont recueillie en 2000.

Aurélie a le projet de suivre une formation dans le secteur du social ou du service à la personne. Elle aurait aussi la possibilité de travailler comme animatrice pour enfants au sein de la Ratp à Paris. C'est un projet difficile sur le plan administratif mais pas irréalisable. Nous travaillons en lien avec la répondante de la Maison des solidarités départementale afin de permettre à Aurélie de mener à bien son projet.

« *Je préfère être en internat parce que je suis entourée, je ne suis pas seule. Je vis en appartement avec une autre jeune fille depuis deux ans. Une fois par semaine je viens ici, à Marie-Ange. J'établis le budget avec l'éducateur. Je fais mes courses seule. Je remets mes tickets justificatifs, il me donne les sous. Je vois avec lui si j'ai besoin de vêtements ou d'autres choses. Ensuite il m'aide au niveau du travail et pour mon projet professionnel.* »

> "L'éducateur m'aide pour mon projet car je vais monter à Paris pour le réaliser."
>
> Aurélie

TÉMOIGNAGE
– NICOLAS, BÉNÉFICIAIRE D'UN SUIVI À FLASH EMPLOI, NICE –

Nicolas, bénéficiaire d'un suivi à Flash emploi, Nice

ACTION FLASH EMPLOI 06

L'objectif de l'action Flash Emploi 06 est d'agir auprès des nouveaux entrants au revenu de solidarité active (Rsa), de les accompagner durant trois mois, avec des rendez-vous hebdomadaires, dans une recherche d'emploi, tout en les informant sur leurs droits et devoirs.
La signature du contrat d'engagement réciproque définit les modalités de cet accompagnement dont l'objectif est d'engager une dynamique dès la demande de Rsa pour éviter une inscription durable dans la précarité.

INTERVIEW D'UNE PERSONNE BÉNÉFICIAIRE D'UN SUIVI À FLASH EMPLOI NICE

« Après deux ans d'inactivité, je me suis retrouvé au Rsa. Je ne trouvais pas d'emploi dans la vente car je manquais d'expérience et j'avais perdu un peu confiance en moi par rapport à ça.
Après inscription au Rsa à la Caf, j'ai reçu un courrier disant qu'on m'orientait vers Flash emploi pour l'insertion professionnelle.
Lors du rendez-vous Delphine de Flash emploi de Nice m'a posé des questions par rapport à ce que je voulais faire. Elle souhaitait vraiment approfondir la raison qui expliquait le fait que je n'avais pas d'emploi.
J'ai bien aimé le suivi parce que Delphine a été à l'écoute, elle m'a apporté des pistes concrètes, des employeurs à qui je pouvais m'adresser, on pouvait discuter, il y a eu un bon échange. Je pouvais donner mon avis. Le but du service est de faire en sorte que les bénéficiaires ne s'installent pas dans le Rsa. On a un rendez-vous toutes les semaines pendant trois mois. J'ai participé une fois à un atelier prospection. Nous étions plusieurs candidats, pour prospecter directement auprès des employeurs, "comment tu fais pour chercher tel ou tel boulot... Moi je fais comme ça...". Après on partait par équipe de deux sur le terrain.
C'était histoire de se motiver entre nous, se rendre compte qu'on n'était pas tout seul dans la démarche.
J'ai bénéficié du suivi pendant un mois et demi. J'ai postulé à Actes ressources, quand Delphine qui m'a dit "ils cherchent un vendeur dans un magasin de meubles recyclés, si vous êtes intéressé je peux envoyer votre CV."
J'ai été reçu en entretien et j'ai été embauché en Cdd pendant quatre mois. Delphine a compris quel type d'emploi je voulais trouver, dans la vente mais avec une éthique de vente. J'ai trouvé qu'à Flash emploi c'était très réactif. J'ai démarré mon suivi en octobre et j'ai commencé à travailler en janvier. Après avoir trouvé du travail on n'est pas oublié, c'est pour cela que Delphine est revenue pour prendre de mes nouvelles. »

> "Le but du service est de faire en sorte que les bénéficiaires ne s'installent pas dans le Rsa."

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS 2016

Plusieurs actions nouvelles ayant débuté en 2016,
les produits (+12,98%) et les charges (+7,75%)
sont en **nette progression**
par rapport à l'année 2015.

Les financements de l'État sont en augmentation de 34%, du fait principalement de l'ouverture au service migrants de cent cinquante places pour le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), et de cent places pour l'Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa).
Avec le développement des actions d'insertion du Conseil départemental (Cap Entreprise, Flash emploi), désormais co-financées par le Fonds social européen (Fse), les fonds européens représentent un million d'euros.
Le compte de résultat consolidé 2016 de la Fondation fait apparaître un excédent de 803 108 euros.

Selon les services et établissements les résultats sont, soit affectés à l'année 2017 en réduction des charges ou au financement de mesures d'exploitation, soit en instance d'affectation dans l'attente de décision des tiers financeurs.
Dans le cadre des contrats pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom), conclus avec la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) pour les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour le secteur Enfance-Familles, les réserves de compensation vont permettre d'envisager la continuité des actions et la réalisation de nos projets sur plusieurs exercices.

TABLEAU DES RÉSULTATS
– PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016 – ÉDITION DU 29/05/2017 –

	Résultats après écritures fonds dédiés	
	Débiteur	Créditeur
A) RESULTATS PRODUITS DE TARIFICATION		
Siège social		45 289,85
Secteur 1 - Csapa	11 176,42	
Secteur 1 - Act		83 346,59
Secteur 1 - Caarud		13 995,87
Secteur 1 - Chrs "La Halte"		205 186,92
Secteur 1 - Chrs "Pais" (hors Aava)		19 023,26
Secteur 1 - Cada		131 254,36
Secteur 2 - Centre de préorientation		14 275,11
Secteur 3 - La Guitare	35 318,75	
Secteur 3 - La Trinité		207 142,12
Secteur 3 - Aed		43 715,43
Sous-total	*46 495,17*	*763 229,51*
B) RESULTATS PRODUITS DE SUBVENTIONS OU DE PRESTATIONS		
Epicerie solidaire		4 466,65
Secteur 1 - Sdf Rsa		24 008,78
Secteur 1 - Asll		1 790,74
Secteur 1 - Huda		6 890,44
Secteur 1 - At-Sa		68 912,00
Secteur 1 - Reprises	5 702,71	
Secteur 1 - Actes Jeunes		6 622,81
Secteur 2 - Actes Ressources		44 165,15
Secteur 2 - Auto-école Ouest		18 560,23
Secteur 2 - Bilans maison d'arrêt / Plie		7 372,92
Secteur 2 - Cap Entreprise		4 482,80
Secteur 2 - Flash	10 985,64	
Secteur 2 - Aie		32 521,34
Secteur 3 - Pélican		27 927,61
Secteur 3 - Parentalité		1 048,21
Sous-total	*16 688,35*	*248 769,68*
TOTAL N°1	**63 183,52**	**1 011 999,19**
FONDATION GESTION PROPRE	145 707,20	
TOTAL N°2	**145 707,20**	**0,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**208 890,72**	**1 011 999,19**

TOTAL GÉNÉRAL SOLDE 803 108,47

BILAN ACTIF – PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016
– ÉDITION DU 29/05/2017 –

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	114 441	114 441		
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 425	6 609	816	
Fonds commercial (1)				
Autres	55 068	27 536	27 532	45 885
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 312 176		2 312 176	2 301 816
Constructions	17 460 087	8 184 323	9 275 764	9 543 367
Installations techniques, matériel et outillage industriel	459 229	390 445	68 784	61 129
Autres	959 122	585 923	373 199	266 893
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 360		8 360	17 317
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	58 541		58 541	58 541
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	81 847		81 847	60 077
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	**21 516 296**	**9 309 276**	**12 207 020**	**12 355 025**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagés et comptes rattachés	258 332		258 332	152 212
Autres créances	1 777 186		1 777 186	1 157 577
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	5 866 649		5 866 649	5 135 470
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	24 764		24 764	37 908
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	**7 926 931**		**7 926 931**	**6 483 167**
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**29 443 228**	**9 309 276**	**20 133 951**	**18 838 192**

(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	**2 000 650**

BILAN PASSIF – PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016
– ÉDITION DU 29/05/2017 –

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	3 669 132	3 863 152
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	5 805 049	5 805 049
Réserves	1 825 259	1 671 008
Report à nouveau sur gestion propre	(769 194)	(778 462)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	803 108	275 638
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 910 468	1 594 328
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées	1 319 941	1 156 285
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	**14 563 764**	**13 586 999**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	90 000
Provisions pour charges	377 819	324 417
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**427 819**	**414 417**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	844 926	246 294
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	**844 926**	**246 294**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	809 013	862 731
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 699	5 772
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	622 780	441 854
Dettes fiscales et sociales	2 768 898	3 209 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 922	38 080
Autres dettes	54 131	32 701
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	**4 297 443**	**4 590 482**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**20 133 951**	**18 838 192**

(1) A plus d'un an **765 784** A moins d'un an **3 531 660**

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE – PÉRIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016
– ÉDITION DU 29/05/2017 –

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	743 537	668 145
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**743 537**	**668 145**
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits de la tarification	12 431 220	11 475 210
- Subventions d'exploitation	6 596 125	5 395 763
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 000	40 000
- Cotisations		
- Autres produits	1 083 976	914 597
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	**20 894 858**	**18 493 716**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	4 507 651	3 376 424
- Impôts, taxes et versements assimilés	991 160	943 405
- Salaires et traitements	7 721 227	7 397 526
- Charges sociales	3 756 138	3 554 785
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	786 215	689 982
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	53 402	155 756
- Subventions accordées par l'association	50 060	40 442
- Autres charges	1 379 302	1 752 542
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	**19 245 155**	**17 910 862**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 649 703**	**582 854**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
- EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE (III)		
- DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	28 938	40 903
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V PRODUITS FINANCIERS	**28 938**	**40 903**
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	30 860	32 814
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI CHARGES FINANCIERES	**30 860**	**32 814**
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(1 922)**	**8 089**

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE – SUITE
– ÉDITION DU 29/05/2017 –

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**1 647 781**	**590 943**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		292
- Sur opérations en capital	27 399	43 294
- Reprises provisions et transferts de charges	49 744	48 310
TOTAL VII PRODUITS EXCEPTIONNELS	**77 143**	**91 897**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	130 740	78 238
- Sur opérations en capital	6 044	1 386
- Dotations aux amortissements et aux provisions	186 400	145 729
TOTAL VIII CHARGES EXCEPTIONNELLES	**323 184**	**225 353**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(246 041)**	**(133 457)**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
5. SOLDE INTERMEDIAIRE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)	**1 401 740**	**457 486**
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (XI)	201 069	57 526
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (XII)	799 701	239 374
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + XI)	**21 202 009**	**18 684 042**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)	**20 398 900**	**18 408 403**
EXCEDENT OU DEFICIT	**803 108**	**275 638**

ANNEXES
– ÉDITION AU 29 05 2017 –

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE SIÈGE SOCIAL LES TROIS SECTEURS

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés. Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

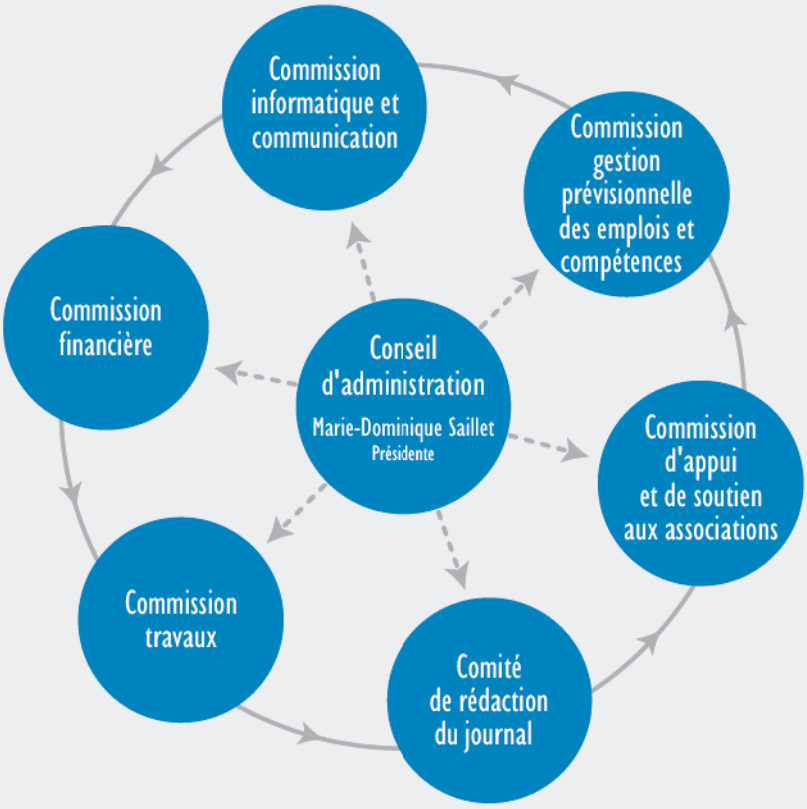

Les missions du conseil d'administration

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation ; il est garant du respect des valeurs et du développement cohérent de la Fondation. Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale.
Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements.
Des administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation.

Les membres de droit

- Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales représenté par M. le préfet des Alpes-Maritimes ou son représentant
- Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche représenté par M. le directeur de l'Inspection académique de Nice ou son représentant
- Le ministre chargé de la Jeunesse, de la Santé et des Sports, représenté par Madame la directrice de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes ou son représentant
- Le ministre des Affaires sociales et de la Santé

Les membres fondateurs et les membres cooptés

- Marie-Dominique Saillet, présidente
  md.saillet@fondationdenice.org
  Secrétariat de la présidence – Tél. 04 93 13 90 67
- Maître Louis-Xavier Michel, vice-président
  lx.michel@fondationdenice.org
  Secrétariat de la présidence – Tél. 04 93 13 90 67
- Jean Fournier, trésorier
  j.fournier@fondationdenice.org
- Joseph Bonifassi, secrétaire
  j.bonifassi@fondationdenice.org
- Jean Quentric, membre
  Délégué au secteur Accès à l'emploi
  j.quentric@fondationdenice.org
- Alain Blondeau, membre
  Délégué aux secteurs Accès à l'emploi et Enfance-familles
  a.blondeau@fondationdenice.org
- Catherine Birtwisle, membre
  Déléguée au secteur Enfance-familles
  c.birtwisle@fondationdenice.org
- Brigitte Bracco, membre
  Déléguée au secteur Accompagnement social et médico-social
  b.bracco@fondationdenice.org

Les conseillers techniques

- Yves Courmes
  Affaires comptables et financières
  y.courmes@fondationdenice.org
- Jean Ozenda
  Affaires immobilières et travaux
  j.ozenda@fondationdenice.org
- Philippe Dutertre
  Affaires juridiques
  p.dutertre@fondationdenice.org
- Henri-Laurent Brusa
  Délégué au secteur Accès à l'emploi
  hl.brusa@fondationdenice.org

II. LE SIÈGE SOCIAL

Le siège social assure les fonctions ressources de la Fondation – direction générale, finances, ressources humaines, technique, patrimoine. Il assiste les services de la Fondation dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assure du respect des procédures en vigueur tout en assurant une veille règlementaire.

- Caroline Poggi-Maudet, directrice générale
  Tél. 04 97 08 82 30
  c.poggi-maudet@fondationdenice.org
- Corine Bagi, directrice du patrimoine
  c.bagi@fondationdenice.org
- Jean-Luc Doglio, directeur administratif et financier
  jl.doglio@fondationdenice.org
- Serge Masotti, directeur technique
  s.masotti@fondationdenice.org
- Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines
  s.tavernier@fondationdenice.org

Administratrice déléguée

- Marie-Dominique Saillet

III. SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL – SECTEUR 1

Le secteur Accompagnement social et médico-social s'adresse aux personnes en situation matérielle et sociale difficile ayant parfois des fragilités particulières dues à l'absence de logement, une demande d'asile, à des maladies invalidantes et/ou des conduites addictives.

• Michel Caratti, directeur
Tél. 04 93 53 17 00 – m.caratti@fondationdenice.org
• Max Daniel, directeur adjoint
Tél. 04 93 53 17 00 – m.daniel@fondationdenice.org

• **Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud)**
Muriel Château, cheffe de service
Tél. 04 93 16 00 49
m.chateau@fondationdenice.org
• **Centre de soins accompagnement prévention addictologie (Csapa)**
Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)
Patrick Favot, chef de service
Tél. 04 93 53 17 00 – p.favot@fondationdenice.org
• **Appartement de coordination thérapeutique (Act)**
Accompagnement social lié au logement (Asll)
Bernard Rastoll, chef de service
Tél. 04 93 84 51 53 – b.rastoll@fondationdenice.org
• **La Halte – Halte de nuit**
Abdelkader Titouhi, chef de service
Tél. 04 93 89 17 99
a.titouhi@fondationdenice.org

• **Service Migrants**
– **Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Huda)**
– **Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)**
– **Centre d'accompagnement des demandeurs d'asile (Cada)**
Zeina Zarif-Braye, cheffe de service
Tél. 04 97 22 09 06 – z.zarifbraye@fondationdenice.org
• **Service d'hébergement d'urgence (Hu)**
• **Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs) – Stabilisation – Rsa-Sdf hébergement d'urgence (Hu)**
– Pierre Cathagne, chef de service
Tél. 04 93 92 12 12 57
p.cathagne@fondationdenice.org
– Marie-France Papadato, cheffe de service
Tél. 04 93 62 14 53
mf.papadato@fondationdenice.org
• **Actes Jeunes – Chrs Jeunes**
Muriel Masseglia, cheffe de service
Tél. 04 93 80 88 10
m.masseglia@fondationdenice.org

Administratrices déléguées
• Brigitte Bracco • Marie-Dominique Saillet

IV. SECTEUR ACCÈS À L'EMPLOI – SECTEUR 2

Le secteur Accès à l'emploi a pour mission de mener des actions en faveur de l'accès à l'emploi de personnes en difficulté, allocataires du Rsa, jeunes sans qualification, détenus en maison d'arrêt depuis leur mobilisation, au parcours d'activité professionnelle adaptée jusqu'au placement en emploi durable, en passant par la construction de projet.

• Damien Francheteau, directeur
d.francheteau@fondationdenice.org
Tél. 04 92 29 20 20

• **Appui intensif emploi (Aie)**
Tél. 04 93 39 84 31
aie@fondationdenice.org
• **Flash Emploi**
Tél. 04 92 00 06 09
– Annie Volant, coordinatrice équipe de Nice
a.volant@fondationdenice.org
– Alam Chaoui, coordinatrice équipe de Saint-Laurent-du-Var
a.chaoui@fondationdenice.org
– Laetitia Valls-Rebeyrol, coordinatrice équipe de Cannes
l.rebeyrol@fondationdenice.org
• **Cap Entreprise**
Tél. 04 92 29 20 20
– Yasmina Sidhoum, cheffe de service, gestion Fse secteur Menton
y.sidhoum@fondationdenice.org

– Basile Amelete, chef de service Pôle Est
b.amelete@fondationdenice.org
– Valérie Pigatti, cheffe de service Pôle Ouest
v.pigatti@fondationdenice.org

• **Actes ressources**
– Atelier d'adaptation à la vie active (Aava)
– Boutique chantier d'insertion
Dominique Costa, cheffe de service
Tél. 04 93 26 59 26
d.costa@fondationdenice.org

• **Centre de pré-orientation – Auto-école sociale**
Elsa Limbert, cheffe de service
Tél. 04 97 00 05 40
e.limbert@fondationdenice.org

Administrateurs délégués
• Alain Blondeau • Henri-Laurent Brusa
• Jean Quentric

V. SECTEUR ENFANCE-FAMILLES – SECTEUR 3

Ce secteur a pour mission :
• D'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre et ainsi de pourvoir à l'ensemble de leurs besoins, veiller à leur éducation, leur sécurité, leur santé et leur moralité en collaboration avec les familles ou les représentants légaux
• De recréer, en partenariat avec le service de la protection de l'enfance du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux par une action de soutien à la parentalité
• D'accompagner, aider, soutenir les adolescent(e)s dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens

• Pierrette Cazalère-Jouan, directrice
p.cazalere-jouan@fondationdenice.org
• Khalid Fetnan, directeur pédagogique adjoint
k.fetnan@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

• **Lieu-ressources**
• **Hébergement enfance mixte**
> La Maison de l'enfance de La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
– Gilles Trapani, chef de service
g.trapani@fondationdenice.org
– Caty Billi, cheffe de service des services généraux
c.billi@fondationdenice.org
• **Hébergement adolescents(es) / jeunes majeurs(es)**
> La Guitare
Tél. 04 92 07 12 13
Guillaume Castejon, chef de service
g.castejon@fondationdenice.org
> Villa Marie-Ange
Tél. 04 97 03 29 60
Brigitte Bianco, cheffe de service
b.bianco@fondationdenice.org

• **Milieu ouvert**
Annick Vial, cheffe de service
a.vial@fondationdenice.org
– Action éducative à domicile (Aed)
Tél. 04 93 62 21 12
– Placement à domicile (Pad)
Tél. 04 97 00 04 93
– Service Actes Pélican
Tél. 04 92 04 12 07
Nadine Cormorant, coordinatrice pédagogique
n.cormorant@fondationdenice.org
– Service d'accompagnement à la parentalité (Sap)
Tél. 04 93 04 18 68
Isabelle Malquarti, coordinatrice pédagogique
i.malquarti@fondationdenice.org

Administrateurs délégués
• Catherine Birtwisle • Alain Blondeau

REMERCIEMENTS AUX SALARIÉS DE LA FONDATION

POUR LEUR ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN DANS LES MISSIONS QUI LEUR SONT CONFIÉES

Abid Samir
Adetchessi Ouro Sama
Aicardi Patricia
Alkema Aicha
Allier Soutzo Emmanuelle
Alonso Nathalie
Amelete Basile
André Frédéric
Andreoni Sandra
Andry Céline
Anselin Véronique
Aracil Francoise
Asker Widad
Aubert Anais
Autret Gilbert
Azouz Abdellatif Jihede
Bagi Corine
Balancourt Éliane
Baldaccini Karine
Bapelle Delphine
Barbery Karine
Barolle Lionel
Barthelemy Brigitte
Baudo Nicolas
Bee Jean-Louis
Belgassem Mohamed
Belounis Khalid
Ben Hadj Khalifa Naceur
Ben Hadj Khalifa Mohamed
Ben Messaoud Soraya
Ben Salem Karim
Benelgorch Sonia
Benlebna Kheira Samia
Berlin Élisabeth
Bernard Sylvie
Berrached Zoubida
Berte Cécile
Berton Juliana
Biais Bernard
Bianco Brigitte
Bigotti Geneviève
Billi Caty
Bonaventura Christelle
Bonnaud Nicolas
Bonnet Patrick
Bonnet-Serpagli Stéphanie
Borgna Karine
Boucetta Lydia
Boudon Audrey
Boukari Zakari Rakiatou
Boumedien Nassera
Bourgain Sandrine
Bouzazi Moufida
Bozac Catherine
Buffoli Stéphanie
Buil Lydia
Bulin Christophe
Cappelle Bruno
Caraglio Alain
Caratti Michel
Carbeti Cécilie
Cardona Géraldine
Castejon Guillaume
Cathagne Pierre
Cazalère-Jouan Pierrette
Cecchetti Isabelle
Ceresa Christophe
Chaboteau Sandra
Champion Julien
Changenot Sylvain
Chaoui Alam
Chariba Karim
Chatard Jérôme
Chateau Murielle
Chenaouy Alexandre
Cherif Hanane
Collet Damien
Collonville Laurence
Connen Sylvie
Consigli Cécilia
Cormenier Emmanuelle
Cormorant Nadine
Correze Céline
Costa Dominique
Costa Marine
Coulon Christian
Crinquand Julie
Cruchet Séverine
Damyanova-Gaydarsk Hristina
Dang Thi-Hong-Yen
Daniel Max
Dargaud Isabelle
De Botton Philippe
Delene Sandra
Deletang Delphine
Delpy Élodie
Di Genova Di Salle Alexandra
Diallo Samira
Dichamp Vanessa
Doglio Jean-Luc
Dom Christelle
Dotti Diane
Doucerin Juliette
Dridi Walid
Ducreux Cécile

Durando Martine
El Bhar-Bethan Bernard
El Hamri Assia
El Moaddem Noureddine
Essoufi Fairouz
Estrada Campuzano Yanis
Étienne Patricia
Eudeline Élodie
Favot Patrick
Ferrari Christine
Ferrato Sylviane
Fetnan Khalid
Forichon Jean-Marc
Fortunato Jacques
Fouich Florence
Fouque Jean-Michel
Fournioux Mathilda
Foury Florence
Francheteau Damien
Frasson-Polak Pascale
Galle Paul
Gandaubert Annabelle
Gazetta Alain
Geneste Marie-Caroline
Genevey Montaz Isabelle
Gerbaldi Caroline
Ghabrionen Samira
Giauffret Vincent
Giorni Nicolas
Girault Bruno
Glasman Élodie
Goiran Claude
Gomes Kathy
Gomez Yohanna
Gonthier Jean-Michel
Gouasmi Linda
Guery Melissa
Hamidi Abib Radia
Hartog Isabelle
Henry Mireille
Hervas Perez Évelyne
Idrissi Sidi Mohamed
Ierano Laura
Justes Nathalie
Kalck Maria
Khan Willya
Khedhiri Maroua
Klopman Karen
Labib Zied
Lamarine Morgane
Lambertin Clément
Leblanc Nathalie
Lecat Christelle
Ledieu Justine
Lefebvre Frédéric
Legros Nathalie
Leone Viola
Lequeux Emmanuelle
Leroy Lilian
Levinson Stephen
Limbert Elsa
Loiseau Sahara
Londios Gregory
Lopez Élisabeth
Lotfi Essadia
Lucas Anouchka
Luzi Maria
M Baye Mamadou
Maameri Nassima
Magnier Julien
Mahjoubi Yadh
Malassenet Francois
Mallie Julien
Malquarti Isabelle
Mari Christine
Martel Céline
Mas Philippe
Masotti Serge
Masseglia Muriel
Matbout Abdelillah
Mateu Laetitia
Mattei Claire
Maudet Jean-Marc
Mazzafera Giuliano
Mazzoni Caroline
Meilleurat Fanny
Melan Claire
Melias Valérie
Michaud Nicolas
Michel Maurice
Miguel Isabelle
Miguel Tatiana
Milletti Frédéric
Miralles Emmanuel
Morin Katia
Morin Lea
Mrini Lilia
Munoz Mas Pedro Luis
Nabil Leila
Naghmouchi Kamel
Nenan Lenaig
Nhan Tri-Nghia
Nicoud Alain
Onteniente Thierry
Otto Frédéric
Ouhssaine Youssef
Ozenda Guillaume
Pacard Esther
Panek Joffrey
Papadato Marie-France
Papadopoulos Cyril
Patrigeon Hélène
Paumier Wilfrid
Pauselli Assuntina
Pedretti Éric
Pellegrino Géraldine
Pellerei Federica
Peyrani Emmanuelle
Peyre Mélissa
Pigatti Valérie
Pilato Élisabeth
Pineau Béatrice
Pini Barbara
Pini Marc
Pizarro Mélanie
Poggi-Maudet Caroline
Portelli Laurent
Portelli Christine
Prestifilippo Stéphanie
Prestifilippo Laurent
Prifti Ola
Puccinelli Martine
Rastoll Bernard
Rastoll Patricia
Ravel Véronique
Rebeyrol Laetitia
Renvoyer Virginia
Reynaud Don-Louis
Reyne Jean-Michel
Riber Michèle
Ricciotti Garouachi Giorgia
Richard Stéphane
Rigante Marianna
Robert Marie-Pierre
Rocha Martins Anna
Roche Sandrine
Ronchi Valérie
Roux Romain
Rubino Mireille
Rudelle-Prudhon Joséphine
Sadki Yamina
Safi Mounir
Samokine Anne
Sananes Fanny
Sanchez Denise
Santi Molteni Rose
Sassone Cavaliere Laurent
Schimicci Martine
Schneider Franck
Selingue Stéphanie
Severina Maelle
Shili Hajer
Sidhoum Yasmina
Skuta Francoise
Spinelli Flora
Suc Sabine
Sufan Samar
Susini Marie-Paule
Suzan Chloé
Taieb Alexandra
Tanghe Noémie
Tavernier Stéphanie
Tedeschi Véronique
Terrak Dominique
Terriaga Marie-Lucie
Tete Fanny
Titouhi Abdelkader
Titouhi Tarek
Tolle Valérie
Toreau Georges
Trama Sylvie
Tranchier Patricia
Trapani Gilles
Usik Viktoriya
Valatchy Marie
Valloire Nadège
Vassalini Nicolas
Vestri Kevin
Vial Annick
Vial Christian
Viano Cécile
Vidal Bernard
Vitale Nathalie
Volant Annie
Vuillier Patricia
Wagner Céline
Yahiaoui Sylvie
Zarif-Braye Zeina
Zirano Vera Jane

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

• Conseil départemental des Alpes-Maritimes • Direction départementale de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes • Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur • Agence régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur • Préfecture des Alpes-Maritimes • Direccte Paca (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Mairie de Nice • Métropole Nice Côte d'Azur • Centre communal d'action sociale • Services sociaux départementaux • Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Plan local pour l'insertion et l'emploi des pays de Lérins (Plie) • Plie du pays de Grasse • Plie Métropole Nice Côte d'Azur • Communauté d'agglomération du Pays de Grasse • Plie Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Pôle emploi • Uriopss (Union inter-régionale inter-fédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) • Syneas (Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale) • Afnor (Association française de normalisation) • Claie (Coopération locale et appui aux initiatives dans l'économie sociale et solidaire) • Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) • Caisse primaire d'assurance maladie • Urof (Union régionale des organismes de formation) • Association régionale des ressourceries Paca • Udaf (Union départementale des associations familiales) • Fondation JM. Bruneau

SANTÉ ET HANDICAP

• Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées • Aides • Alcool assistance • Association Acacia • Association Éveil ton art • Carrefour santé • Centre de cure ambulatoire en alcoologie • Centre hospitalier universitaire de Nice • Centre Maupassant • Centre médico-psychologique • Collectif de lutte contre le Vih des Alpes-Maritimes • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • Équipe de liaison soins addictologie • Équipe mobile psychiatrie précarité • Fédération addiction • Handy Job • Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes • Musée du sport • Pass • Prévention santé addictions • Réseau addiction 06 • Ugecam (Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) • Villes de Nice, d'Antibes, de Cannes et de Grasse

EMPLOI, INSERTION PAR LE LOGEMENT ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

• 115 Alpes-Maritimes, Var et Bouches-du-Rhône • Accueil femmes solidarité • Accueil travail emploi (Ate) • Actif Azur • Activité pour tous • Adepape 06 • Adsea • Agence départementale d'information sur le logement • Agence d'intérim Actual • Agence d'intérim Suez Rebond • Agis 06 (Association de gestion immobilière et sociale des Alpes-Maritimes) • Api Provence • Arapej (Association réflexion action prison et justice) • Armée du Salut

• Association Abi 6 • Association Adam • Association de soutien et de subrogation aux incapables majeurs (Assim) • Association Forma • Association lesbiennes, gays, bi et trans en France (Lgbt) • Association logement des Alpes-Maritimes • Association Montjoye • Association Paje • Association Passerelle de Carros • Association pour le développement social • Association Roya citoyenne • Banque de France • Centre Afpa de Nice • Centre communal d'action sociale • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'association Alc • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pôle Maurice de Alberti • Centre d'information sur les droits des femmes • Centre d'information sur les droits des femmes et des familles • Centre de recherche juridique et judicaire • Chambre des métiers et de l'artisanat • Cimade • Club franco-africain • Commission de surendettement • Crèches • Enedis • Elles des Moulins • Entraide protestante • Entreprise Malongo • Équipe mobile psychiatrie précarité • Espace Soleil • Face 06 • Fondation Lecordier • Fondation Venus management • Galice / Service intégré d'accueil et d'orientation (Siao) • Gip Fipan (Groupement d'intérêt public pour la formation et l'insertion professionnelles de l'académie de Nice) • Habitat et citoyenneté • Inserpro de l'association Alc • Institut universitaire technologique de Menton (Iut) • Instituts d'enseignement supérieur du travail social (Iests) • Instituts de formations en soins infirmier (Ifsi) du Chu et de la Croix-Rouge • Inter secours Nice • Isa Intérim • L'Escale • La Semeuse • Le Tremplin • Les auberges de jeunesse • Les missions locales du département des Alpes-Maritimes • Les Plie Métropole Nice Côte d'Azur et du pays de Grasse • Les services de police • Lits halte soins santé • Maison d'arrêt de Nice • Maison des parents • Maisons des solidarités départementales • Médecins du monde • Mobilis • Œuvre de La Fourmi • Office français de l'immigration et de l'intégration • Petites sœurs des pauvres • Protection judiciaire de la jeunesse • Protection maternelle infantile • Recycle livres • Reflet • Réseau des ressourceries • Saint-Vincent-de-Paul • Samu social (Croix-Rouge et Mutualité) • Secours catholique • Service intégré d'accueil et d'orientation • Services pénitentiaires d'insertion et de probation • Sita rebond • Sos voyageurs • Un Toit pour Toi • Union départementale des associations familiales des Alpes-Maritimes • Union pour l'entreprise des Alpes-Maritimes (Upe 06) • Véolia Carros

ENFANCE ET FAMILLE

• Antenne départementale de recueil d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (Adret) • Association Children and future • Avocats • Brigade de la prévention de la délinquance juvénile • Brigade des mineurs • Cedac • Cejam • Centre de formation des apprentis régional de Carros • Centres de loisirs • Centres de vacances • Centres médico-psychologiques Costanzo, Ariane, La Trinité • Chantiers de jeunes • Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes (Codes 06) • Éducation nationale • Fondation Lenval • Fondation Niarchos • Gendarmerie nationale • Harjès • Hôpital l'Archet • Hôpital Pasteur • Institut d'enseignement supérieur de travail social de Nice • Institut de formation automobile • Juges d'instruction • Juges des enfants • Juges des tutelles • La Semeuse • Les clubs sportifs de La Trinité et de Contes • Les collèges Henri Fabre, Maurice Jaubert, La Bourgade, Port Lympia, Paul Valéri, Jean Giono, L'Archet, Alphonse Daudet • Les cours privés Rps et George Sand • Les écoles Lepeltier, Las Planas, Denis Delahaye, Les Oliviers, Terra Amata • Les enfants de Frankie • Les Harleys du cœur • Les instituts médico-éducatifs La Luerna, Vosgelade, Henri Wallon • Les lycées Parc Impérial, Paul Augier, Masséna • Les services du Conseil départemental des Alpes-Maritimes • Mairie de La Trinité • Maison des solidarités départementale (Msd) • Maisons d'arrêt de Nice et Grasse • Médecins généralistes et spécialistes (dentiste, dermatologue, orthophoniste, gynécologue) • Piscines municipales • Police nationale • Pompiers • Procureur de la République • Responsable territorial protection de l'enfance (Rtpe) • Service pénitentiaire d'insertion et de protection (Spip) • Société de transport niçois (St2n) • Tribunaux de grande instance (Tgi) de Nice et Grasse, tribunal pour enfants • Ufcv • Ville de Nice

DÉFINITION DU TRAVAIL SOCIAL

PROPOSÉE PAR LE HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL

23 FÉVRIER 2017

Le travail social est un ensemble de pratiques professionnelles
qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire.
Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques,
sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines,
sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social
et les savoirs issus de l'expérience des personnes concernées,
dans un processus de co-construction.

Il se fonde sur la relation à l'autre,
dans sa singularité et le respect de sa dignité.
Il vise à permettre l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux
et à assurer la place de chacun dans la cité.

Le travail social s'inscrit historiquement dans les valeurs républicaines,
le respect des Droits de l'Homme et du Citoyen et la Constitution.
Les principes de solidarité, de justice sociale, de laïcité,
de responsabilité collective, et le respect des différences, des diversités,
de l'altérité sont au cœur du travail social.

Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection
et de participation citoyenne, le travail social contribue à promouvoir,
par des approches individuelles et collectives, la transformation sociale,
le développement social, la cohésion de la société.
Il participe au développement du pouvoir d'agir des personnes
et des groupes dans leur environnement.
En cohérence avec la définition internationale, et défini au niveau national,
le travail social se décline sur les territoires
dans le respect des principes généraux énoncés.

Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes le 2 avril 2014, vient légitimer la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitement dans toutes ses activités. La certification est valable jusqu'au 2 avril 2018.

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes a reçu en 2016
le soutien financier des institutions suivantes

VENUS MANAGEMENT

SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia | 8, avenue Urbain-Bosio | 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70 | siege@fondationdenice.org
www.psp-actes.org

Photos / © Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes – © Shutterstock • Graphic design / visuellesfr@gmail.com • Juin 2017